

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18264 - 71ÈME ANNÉE

L'Union des Forces de Progrès pour le Développement et l'Égalité a décidé d'agir au lieu de capituler

## Le rassemblement pour sauver La Réunion



Un mois après le lancement de la campagne, la dynamique autour de l'Union s'est confirmée avec le succès du meeting de Saint-Louis. Ce rassemblement est nécessaire pour faire face aux échéances inévitables pour les Réunionnais. L'annonce de la fin du Syndicat du Sucre à Maurice montre qui attend La Réunion.

Une semaine après l'élargissement de l'Union à une grande partie des sections de la Fédération socialiste, le succès dimanche du meeting de Saint-Louis a confirmé la dynamique. Le nombre des composantes s'est agrandi. L'Union rassemble pour le moment le Parti communiste réunionnais, le Progrès, le Parti des radicaux de gauche, le Mouvement républicain et citoyen, l'Association de défense des intérêts des Réunionnais de l'Est et une bonne partie des sections de La Réunion du Parti socialiste.

Ce rassemblement est nécessaire, et il ne manquera pas de s'élargir. Les rendez-vous qui attendent les Réunionnais au cours des années qui viennent sont inéluctables. Ils dessineront les contours d'un monde nouveau dans lequel les Réunionnais ont le choix entre se diviser et subir, ou se rassembler et agir.

C'est la seconde possibilité qui est portée par l'Union des Forces de Progrès pour le Développement et l'Égalité, liste conduite par Patrick Lebreton. C'est d'ailleurs le seul candidat aux régionales qui tient des meetings pour informer la population des changements qui s'annoncent.

## Une certitude

Ainsi, La Réunion est à quelques semaines de la fin de la campagne sucrière. 2016 sera la dernière coupe dans les conditions actuelles. En 2017, ce sera la fin des quotas sucriers, et donc la rupture avec un système qui existe depuis 200 ans. Jusqu'à présent, La Réunion plantait de la canne pour répondre aux besoins de la France en sucre. Pour cette raison, les usiniers disposent d'un quota. C'est la garantie d'écouler une partie de la production. L'intégration de La Réunion dans l'Union européenne reposait notamment sur ce quota. Il est actuellement supérieur à la production sucrière réunionnaise. C'est donc aujourd'hui la garantie que tout le sucre produit à La Réunion trouvera preneur, car l'inventu éventuel est racheté par l'Union européenne à un prix supérieur au cours mondial. De cette stabilité découle un prix de la canne qui était jusqu'alors défini pour plusieurs années.

## Où sont les 38 millions ?

En 2017, cette protection n'existera

plus. Le sucre réunionnais sera confronté à la concurrence sans avoir la garantie de tout vendre. C'est l'incertitude, et le prix de la canne pour 2017 n'est pas connu. En août 2014, le président de la République était venu à La Réunion pour annoncer son soutien aux propositions de la filière pour tenter de passer ce cap : augmentation de 38 millions d'euros de l'aide de l'État et exclusion des sucres roux de canne des négociations commerciales entre l'Union européenne et les autres pays. Ces deux mesures dépendent d'un accord de l'Europe.

Aujourd'hui, nous sommes à mi-chemin entre cette visite et la fin des quotas. Tout le monde a constaté que les effets de la fin des quotas dans l'élevage a conduit ce secteur à une grave crise en France en seulement quelques mois. Les mesures prises ne remettent pas en cause l'origine du problème.

Pour la canne à sucre, il est à noter un silence assourdissant autour des 38 millions d'euros, alors que la Commission européenne a signé un accord permettant au sucre du Vietnam de concurrencer celui de La Réunion. Ce sont les indices qu'une grave crise se prépare en 2017.

## La crise à Maurice

Tout près de chez nous, à Maurice, la fin des quotas date de 2009. Au cours des années précédentes, les Mauriciens ont organisé des débats pour imaginer comment s'adapter à cette nouvelle donne. Ils ont restructuré leur industrie sucrière, ouvert le capital aux planteurs et concentré les usines. Elles ne sont plus que quatre. Ce sont des efforts considérables pour augmenter la productivité. Ils ont eu un coût social important. Des fonds ont été mobilisés pour atténuer la casse sociale, au travers d'un plan de départ volontaire.

Cette restructuration a permis à Maurice de maintenir son industrie sucrière en produisant essentiellement du sucre blanc. En début d'année, les industriels ont signé plusieurs contrats, dont un avec Cristal Union, leur permettant d'avoir une garantie d'écoulement d'une partie de leur production. Mais apparemment cela ne suffit pas.

Avec la fin du prix garanti, Maurice subit les effets de la baisse du cours mondial qui tire les prix vers le bas. Pour Maurice, c'est une baisse de 30 %, alors que la production est passée de 600.000 à 400.000 tonnes. Et avec la fin des quotas en 2017, les

Mauriciens seront face à des bette-raviers qui pourront produire sans limite. Cette évolution a amené la division. Le Syndicat des Sucres de Maurice va disparaître le 10 novembre prochain. Cette institution regroupe tous les usiniers et les planteurs. Cyril Mayer, membre du Conseil d'administration du Syndicat des Sucres, décrit le questionnaire d'un secteur en pleine remise en cause : « Il faut se poser la question de savoir si nous devons demain continuer à faire du sucre ou nous spécialiser dans des produits à base de sucre ? Devrions-nous continuer à vendre du sucre blanc et des sucres spéciaux ou fabriquer des produits plus évolués à base de sucre ? ».

## Agir plutôt que capituler

Maurice a fait des efforts énormes pour être capable de faire face à la concurrence mondiale. Mais cela n'a pas empêché la crise qui se manifeste par la fin de la structure interprofessionnelle. Cela annonce pour La Réunion des difficultés énormes à partir de 2017. C'est la menace mortelle pour la filière canne. 18.000 emplois directs et indirects sont visés, ce qui aura des répercussions pour 100.000 Réunionnais.

C'est un bouleversement pour toute La Réunion. Seule l'Union des Forces de Progrès pour le Développement et l'Égalité en parle. Les autres ne disent rien et font des diversions sur les sondages et autres futilités. Leur silence n'empêchera pas la fin des quotas sucriers et les conséquences dramatiques pour La Réunion.

Plutôt que la capitulation, l'Union a choisi d'agir pour rassembler toutes les bonnes volontés. Son élargissement montre qu'elle est sur la bonne voie. C'est ce qu'a confirmé le succès du meeting de Saint-Louis.

**M.M.**

## Édito

### La vérité du terrain cachée aux Réunionnais pour tenter de sauver le match Bello-Robert

**C**omme le « JIR » d'hier, nous ne pouvons que renvoyer Didier Robert et Huguette Bello dos à dos, mais comme vous vous en doutez pas pour les mêmes raisons. Les arguments de Témoignages ne reposent pas sur des intentions, des pronostics ou des prévisions. Ils se basent sur des faits réels. C'est la grille d'analyse proposée à nos lecteurs.

Témoignages d'hier avait expliqué comment la campagne de Didier Robert a bien du mal à trouver un second souffle, la preuve par Saint-Paul où son grand rassemblement de la jeunesse a tourné au fiasco.

Du côté de Bello, ce n'est pas mieux.

La semaine dernière, son équipe de communication avait diffusé un tract pour annoncer un grand meeting à Saint-Louis. Ce choix était-il dû au hasard ? Cela faisait déjà deux semaines que l'Union PCR-Progrès-PRG-MRC avait annoncé que son second meeting unitaire allait se tenir à Saint-Louis le dimanche 11 octobre.

En fixant la date de son premier grand meeting à Saint-Louis quelques jours avant celui de l'union, l'attelage Bello-Annette voulait manifestement fixer une référence. Le maire contesté de Saint-Denis et l'ex-maire de Saint-Paul comptaient beaucoup sur le MCR, présenté comme la première force d'opposition. À ces trois composantes devaient s'ajouter un autre parti municipal, situé lui à Saint-André, l'UDSA.

Au moment où Bello est arrivée, il fallait bien se rendre à l'évidence. Les milliers escomptés étaient moins d'une centaine. Le grand meeting

s'est transformé en une réunion de quartier. Il n'a même pas eu l'honneur d'un compte-rendu et de photos sur le Facebook de campagne de l'ex-maire de Saint-Paul.

Cet échec a été passé sous silence.

Quelques jours plus tard, l'Union tenait un meeting unitaire à Saint-Louis. À la différence de la coalition Bello-Annette, le succès était au rendez-vous, avec 20 fois plus de participants au bénéfice de l'Union. Bello-Annette avaient voulu faire de Saint-Louis un moyen de montrer leur supériorité dans la campagne. Cela ne s'est pas passé comme prévu. Avez-vous remarqué que du côté des médias qui publient des sondages, personne n'a mis en balance les deux meetings qui se sont déroulés dans la même ville à quelques jours de différence. Aucune caméra n'était là pour témoigner du succès de l'Union. Pourquoi décident-ils de ne pas dire la vérité ?

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



La délégation du MJR et le président du Comité de Parrainage.

## Plan de développement sur 20 ans

# MJR et Comité de Parrainage s'accordent sur un cadre de travail

**Le Mouvement des Jeunes pour La Réunion a été reçu par Paul Vergès, président du Comité de Parrainage. Un communiqué diffusé hier rend compte du résultat de cette rencontre**

Une délégation du Mouvement des Jeunes pour La Réunion conduite par Ranjit Camalon a rencontré le sénateur Paul Vergès, en sa qualité de président du Comité de Parrainage, constitué dans la perspective de la prochaine mandature du Conseil régional mais devant se projeter au-delà, sur la période des 20 ans à venir. La délégation a présenté les propositions qu'elle souhaite voir prospérer auprès des différents candidats à l'élection régionale. Celles-ci concernent directement les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes, notamment les étudiants, comme exemple la formation ou la mobilité, mais elles expriment aussi leur volonté de contribuer à la réflexion collective sur tous problèmes essentiels concernant le développement et l'avenir de La Réunion.

Le sénateur Paul Vergès a exposé à

ses interlocuteurs sa vision du développement de La Réunion, qui met en cause le sort des générations actuelles et futures. Il a notamment expliqué comment les phénomènes fondamentaux auxquels est confrontée l'humanité – notamment les changements climatiques, la progression démographique, la mondialisation des échanges, l'accélération des découvertes scientifiques et de leur application – impactent La Réunion et dictent l'obligation de profonds changements.

En confrontant leurs propositions avec la vision de Paul Vergès, la délégation des jeunes a constaté la convergence de leur analyse sur la rupture à opérer avec la situation post coloniale actuelle de La Réunion marquée par la relation quasi exclusive avec la métropole et l'Europe. Ils sont en effet convaincus de la nécessité impérieuse de penser également le développement de La Réunion dans le cadre de son

environnement géoéconomique et culturel.

À titre d'exemple, la proposition des jeunes de concevoir un dispositif spécifique de mobilité pour la jeunesse dans l'océan indien est en adéquation avec la vision de l'ouverture de La Réunion sur son environnement.

Dans l'objectif d'approfondir leur réflexion et d'apporter leur contribution à l'élaboration de solutions, la délégation des jeunes a suggéré que la commission des jeunes telle que proposée par leur mouvement, soit représentée au sein du Comité de Parrainage.

Le sénateur Vergès a exprimé son accord avec cette proposition qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit du Comité de Parrainage, de favoriser la prise de responsabilités des Réunionnais dans la diversité des générations, des secteurs d'intervention et des sensibilités d'opinion.

## Rapport de l'Organisation Internationale du Travail

# Le chômage des jeunes, un fléau persistant

**Le dernier rapport de l'Organisation Internationale du Travail révèle que le chômage des jeunes a légèrement baissé dans le monde (13 %) mais il reste nettement supérieur à celui d'avant crise (11,7 %). Selon l'étude, intitulée « Tendances mondiales de l'emploi des jeunes », ils sont 73,3 millions en 2014 à rechercher un emploi.**

**L**e rapport de l'OIT met en évidence le recul du nombre de jeunes chômeurs à 73,3 millions en 2014, soit 3,3 millions de moins que les 76,6 millions à l'apogée de la crise en 2009. Pour Sara Elder, principale auteure du rapport, « il est encourageant de voir que les tendances de l'emploi des jeunes s'améliorent si on les compare à notre rapport de 2013 ».

Cependant, « nous ne devons pas perdre de vue le fait que la reprise n'est pas universelle et que près de 43 % de la main-d'œuvre des jeunes dans le monde sont constitués de chômeurs ou de travailleurs qui vivent dans la pauvreté. Il n'est toujours pas facile d'être jeune et de débiter sur le marché du travail aujourd'hui ».

Le rapport explique « la proportion mondiale des jeunes dans la main-d'œuvre totale diminue au fil du temps », parce que les jeunes choisissent de poursuivre des études. Cependant, dans les pays d'Afrique centrale et d'Asie du sud-est, des millions de jeunes gens continuent de quitter l'école pour travailler, malgré leur jeune âge.

Selon le rapport, 31 % des jeunes n'ont aucune qualification, contre 6 % dans des pays comme l'Iraq, le Chili, le Soudan du Sud, les Tonga, Belize ou encore Fidji. Et 2 % dans des pays comme le Chili, la Lituanie, la Lettonie, l'Uruguay, ou encore Antigua-et-Barbuda.

Le taux d'activité des jeunes femmes est nettement inférieur à celui des jeunes hommes dans la plupart des régions. Elles sont les principales victimes du chômage quel que soit le continent. D'autant plus que leur arrivée des jeunes sur le marché du travail prend beaucoup plus de temps que pour les jeunes hommes. Ainsi, la période de transition dure 19 mois en moyenne. Mais, un jeune ayant suivi un cursus universitaire peut accéder à un emploi stable en trois fois moins de temps qu'un jeune ayant un niveau d'éducation primaire.

Azita Berar Awad, Directrice du Département des politiques de l'emploi de l'OIT, a indiqué que « nous savons

qu'aujourd'hui la transition des jeunes vers la vie active n'est pas facile, avec le ralentissement économique mondial qui perdure, cela devrait continuer ». Mais « nous savons aussi qu'investir davantage dans une action ciblée pour stimuler l'emploi des jeunes est profitable. Il est temps d'intensifier notre action pour soutenir l'emploi des jeunes » a affirmé cette dernière.

L'OIT préconise « d'investir dans l'éducation et la formation de la meilleure qualité possible ». Il s'agira alors de leur fournir les « compétences qui correspondent aux exigences du marché du travail, leur donner accès à la protection sociale et à des services de base quel que soit leur type de contrat, et harmoniser les règles du jeu ».

### Des taux disparates

Dans les pays industrialisés, le taux de chômage des jeunes a commencé à reculer, passant de 18 % à 16,6 % entre 2012 et 2014. Selon l'OIT, cette tendance va se poursuivre, avec un taux de 15,1 % projeté en 2019.

Mais le chômage reste très élevé selon Eurostat (Juin 2015), avec 49,6 % en Espagne et 50,1 % en Grèce, et il a atteint 42,7 % en Italie. A contrario, la Suisse, avec la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark, ont les plus bas taux de chômage des jeunes au monde (3,7 %).

Le taux des jeunes ni employés, ni

scolarisés, ni en formation (NEET) a également commencé à baisser dans les 28 pays de l'Union européenne (UE) depuis le record de 2012 (13,1 %) pour redescendre à 12,4 % en 2014. Mais dans l'UE, plus d'un jeune chômeur sur trois recherche un travail depuis plus d'un an (32,6 %).

L'OIT a constaté une croissance du temps partiel chez les jeunes, qui travaillent moins de 30H par semaine dans les pays européens. Dans les économies en développement, le sous-emploi structurel, l'emploi informel et la pauvreté au travail sont monnaies courantes.

Le nombre de travailleurs pauvres (vivant avec moins de 2 dollars par jour) a certes diminué au cours des 20 dernières années, mais ils sont encore 169 millions de jeunes travailleurs dans ces pays en développement. « Le chiffre grimpe à 286 millions si l'on inclut les quasi-pauvres (vivant avec moins de 4 dollars par jour) » souligne le rapport.

En 2014, les taux de chômage des jeunes les plus élevés ont été relevés en Afrique du Nord (30,5 %) et au Moyen-Orient (28,2 %) alors que les plus faibles ont été en Asie du Sud (9,9 %) et en Asie de l'Est (10,6 %). Ils atteignent 13,4 % en Amérique latine, 17,2 % dans la CEL, 11,6 % en Afrique subsaharienne.

@celinetabou

### La Réunion détient un record du monde

À La Réunion, le taux de chômage des jeunes a diminué selon l'INSEE, passant de 58,6 % à 54,5 % (juin 2015), en raison de la hausse des contrats aidés et des dispositifs lancés par le gouvernement afin de réduire ces taux. En dépit de cette baisse du chômage chez les moins de 25 ans, la précarité reste majeur chez cette tranche d'âge, tout comme l'emploi partiel.

Avec de tels taux, La Réunion se situe au-dessus des pays en développement, approchant le niveau des pays européens en crise comme la Grèce et l'Espagne, où les politiques publiques ne parviennent plus à créer des emplois nécessaires pour les millions de jeunes arrivant sur le marché du travail et pour les jeunes en chômage de longue durée.

Ce record mondial devrait être la ligne directrice des politiques publiques, en instaurant non pas des dispositifs à court terme, mais des mesures structurelles visant à créer 10.000 emplois par an dans l'île.

## Les limites à la préférence régionale à l'embauche dans les Outre-mer -7-

### « Les réformes proposées pour lutter contre le chômage dans les DROM »

**Dans la dernière partie de la conférence qu'il devait tenir le 24 septembre dernier à l'Université, le Professeur Oraison avance quelques pistes pour faire reculer le chômage. Il plaide notamment pour « une réforme institutionnelle de grande ampleur ».**

Après avoir exclu le recours à la préférence régionale, le rapport sur « La régionalisation de l'emploi en Outre-mer », établi le 4 décembre 2013 par Patrick Lebreton, contient 25 propositions pour favoriser l'emploi local dans les DROM. Mentionnons notamment l'incitation des entreprises privées à embaucher localement et la suppression des avantages qui encouragent les fonctionnaires métropolitains à faire carrière dans les DROM comme « les primes de mobilité » et les « congés bonifiés ». Le rapport Lebreton se prononce également pour un plafonnement de la durée des séjours outre-mer dans la fonction publique d'État, la régionalisation des formations professionnelles en fonction des besoins dans chacun des DROM, le recrutement par voie de concours local (dans la proportion de 50 %) des cadres B et C des services de l'État et la prise en compte de la notion de « centre d'intérêts matériels et moraux » afin de faciliter le retour dans les DROM des fonctionnaires ultramarins en poste en France métropolitaine. Parmi les propositions du rapport Lebreton, il faut enfin mentionner « la prise en compte de la connaissance de l'environnement local dont la maîtrise de la langue pour les mutations ».

Si les propositions du député-maire de Saint-Joseph sont intéressantes et méritent d'être prises en considération, son rapport n'est pas pour autant le remède miracle de nature à faire baisser, de manière significative, le taux de chômage massif que l'on déplore dans les DROM. Dans le cas de spécifique de La Réunion, une réforme institutionnelle de grande ampleur apparaît, dès lors,

nécessaire. Cette réforme est analogue à celle qui est prévue par la loi du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République. Cette loi décide en effet de créer, au 1er janvier 2018, la collectivité de Corse « en lieu et place de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse-du-Sud et de Haute-Corse ».

La réforme que nous proposons consiste à remplacer le département et la région qui coexistent à La Réunion depuis l'entrée en vigueur de la loi du 31 décembre 1982 par une collectivité territoriale unique. Déjà engagée en Guyane et à la Martinique en application de l'article 73 de la Constitution, cette réforme s'impose à La Réunion dans la mesure où la coexistence du département et de la région sur le même territoire et concernant le même population est inutile et coûteuse. La fusion du département et de la région aurait d'abord pour effet de réduire les coûts de fonctionnement des services publics locaux. Elle permettrait également à La Réunion de renforcer son influence politique auprès du Pouvoir central et son poids économique auprès des États de l'océan Indien. Elle donnerait enfin à La Réunion la possibilité d'accroître son efficacité à l'égard de la population locale en matière économique.

Mais pour être efficace, la réforme implique pour la collectivité unique des ressources et des compétences nouvelles dans le domaine de l'emploi ainsi que la suppression préalable de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution qui empêche La Réunion de disposer d'un pouvoir

législatif et réglementaire par habilitation, selon le cas, du Parlement ou du Gouvernement dans des matières comme l'éducation, l'énergie, la fiscalité locale, les transports publics et l'emploi des jeunes. Dans cette optique, deux propositions de loi constitutionnelle destinées à doter le DROM de La Réunion d'« outils juridiques » identiques à ceux de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique ont été déposées au Parlement : la première au Palais du Luxembourg par le sénateur communiste Paul Vergès, le 10 avril 2013, et la seconde au Palais Bourbon par la députée socialiste Ericka Bareigts, dès le lendemain.

La réforme institutionnelle proposée est donc engagée. Cependant, comme les rapports du préfet Jean-Marc Bédier et du député Patrick Lebreton, elle n'a pas la prétention d'éradiquer tous les maux qui frappent La Réunion. Mais elle pourrait contribuer à en résoudre – au moins en partie – un certain nombre : notamment dans le domaine de l'assainissement des finances locales et dans celui explosif de l'emploi des Réunionnais actifs de moins de 25 ans. Les économies réalisées par une telle réforme pourraient en effet être utilisées pour renforcer la formation des jeunes et multiplier les contrats aidés qui ont normalement vocation à déboucher sur des contrats de travail classiques à l'issue du dispositif.

**Fin**

**André Oraison**

## Samedi à Saint-Denis

# Mobilisation contre la misère

**Samedi 17 octobre, de 10 à 17 heures, des personnes confrontées à la pauvreté des différents quartiers de l'île et des citoyens solidaires se rassembleront à Champ-Fleuri (Saint-Denis) pour dire : "NON A LA MISÈRE ET À LA DISCRIMINATION".**

Le thème de la journée, proposé par les Nations Unies, est :

«S'unir pour mettre fin à la pauvreté et à la discrimination, c'est construire un avenir durable pour tous ».

« Tienbo ansanm, pou kine la mizèr, pou arèt fé triaz domoun, komsa la vi i kapote pa, komsa lavnir sra zamé boushé ».

Ce rassemblement a lieu quelques jours après l'adoption par les États membres des Nations Unies des objectifs de développement durable pour 2030. Dans le texte adopté à New York le 25 septembre, les dirigeants des États ont affirmé leur détermination à «éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, promouvoir la dignité humaine, combattre les inégalités, renforcer la participation de tous, en accordant une attention particulière aux plus pauvres, aux plus vulnérables et à ceux qui ont pris le plus de retard».

Au cours de la journée, des artistes, des sportifs, des conteuses, des passionnés de la nature et de la conservation rencontreront les enfants et adultes présents sur le site. De 10 h à 12 h, une Université populaire donnera l'occasion d'un dialogue sur le thème de la journée. Cette rencontre a été préparée par différents groupes à travers l'île. L'écrivaine Isabelle Joly-Hoareau, participera à l'échange.

L'après-midi, différents stands permettront au public d'échanger sur le thème de la journée, de s'initier à des activités en lien avec l'idée d'un avenir durable, comme la transmission des savoirs sur les plantes, la réparation d'appareils électriques qui ne fonctionnent plus, etc.

Un temps de commémoration, avec la lecture du texte de la Dalle, de témoignages de La Réunion et d'autres pays, aura lieu à 16 heures.

La journée est soutenue par une dizaine d'associations aux profils très variés: Amnesty International, An Grèn Kouler, Appel de l'Ermitage, ATD Quart Monde, Cercle Philosophique Réunionnais, CEVIF, Ekopratik-Reparali, Emmaüs, Fédération des conseils de parents d'élèves

(FCPE), Ligue des Droits de l'Homme, Secours Catholique.

Quelques-uns des artistes participants : Zanmari Baré, Jacky Padeaux, Frédéric Maillot, Francine Grondin, Gaël/Kréolokoz, Ecole du rire, etc.

**S'unir**  
pour mettre fin  
à la pauvreté et  
à la discrimination,  
c'est construire  
un avenir durable  
pour tous

**Samedi 17 Octobre à Champ Fleuri**  
10-12h Université populaire sur le thème  
13h30-16h Animation musicale et stands  
16h Commémoration

Contact : 0692 91 21 57

Secours Catholique Caritas France | AMNESTY INTERNATIONAL | CEVIF | Appel de l'Ermitage | FCPE | ATD QUART MONDE

# Oté

## Lo servis piblik lé an gouni !

*D'après lo zournal la Rényon èk Rényon promiér, lo prézidan la rézyon èk lèks mèr sin pol i bwar ti lé an so moman. A koz don ? I di sondaz yèr i mèt a zot an fièv krapo. Madanm lèks mèr sin pol lé déza d'si lo palié prézidansièl i di. Lo prézidan la rézyon i tynbo ankor la rout dovan lo tirbo i préstan. Tou lé mwa ziska mwa d'désanm lé prévi in sondaz. Pou kisa Rényon promiér i roul don ? Li, lo zournal li pé roul pou kisa li vé vik sé in zafèr an privé, mé Rényon promiér sé lo sérvis piblik Bayoun.*

*Li osi li roul pou lo tirbo Bélo èk nout loto é dovinn kisa i mèt lésans ? Mi rovyin d'si lo sondaz yèr. So kou si, zot i domann pi pou kisa i sar voté, i domann kisa ou souèt i sar èt éli konm si ou domann in moun kisa li wa konm vinkèr dann in léspar. La domann osi donn out pronostik d'si la viktwar lin a lot, konm ou donn out pronostik d'si la cours shoval. Tousala lé rorganizé èk nout rodovans télé, è knout larzan d'si la rodovans odiovisièl.*

*La rodovans odiovisièl, tout i koné, sé in taks ki fé pèy a nou pou bann gran group piblik odiovisièl, pou fé fonksyonn lo sérvis piblik télé-radio boudikont, o rotour lo sérvis piblik i dwa donn a nou zinformasyon d'si télé èk radio nasyonale é osi dann loutromèr. Pou mwin nout tout i dovré èt égal dovan lo servis piblik. Lo sérvis piblik i dwa awar vokasyon pou la kiltir, pou lédikasyon, pou in bon linformasyon. Lo servis piblik lé an gouni !*

**Justin**

« In moun l'aranj ali ! » - In kozman pou la rout

Sa lé dann l'aktyalite sé tan si ! I di pa, la-ba Sin-Lui na in gourou l'aranj in bann jenn fiy ? Vérité, mansonjri, kroiyans lo sor ? Moin pèsonèl, mi koné pa arien dann tousa. Solman sak mi koné, sé k' isi la Rényon, demoun nana kroiyans lo sor. Pa sito ou la gingn in kou d'kongn, mèm in pti, ou l'après sèy savoir kisa la zète aou in sor. I ariv aou kékshoz, mèm si sé par out fote, out famiy i sava oir dovinèr pou konète kisa l'aranz aou. Souvan dé foi, i ariv z'afèr grav : i défons la kaz, i ariv a tyé dmoun. Tousa par la kroiyans los or. Mi koné pa kosa zot i anpans ! Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké rant-rant, ni ariv a z'ète dakor rantre nou.